

RANDONNEURS DE MANDEURE

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

L'an deux mil quinze le vingt sept novembre à dix sept heures trente, les membres de l'association **des Randonneurs de Mandeuure** se sont réunis en assemblée générale salle du Majestic de Mandeuure conformément au programme et planning établis par le comité.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude BOUHELIER en sa qualité de président. Madame Jeannine VIGEZZI et Monsieur Julio GOMEZ assurent le secrétariat.

Monsieur le Président constate que 75% des membres à jour de cotisation sont présents ou excusés.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice

- Quitus au trésorier ;
- Rapport moral et activités
- Changement adresse siège social et petites corrections des Statuts
- Fixation du montant de la cotisation annuelle pour 2016
- Validation du calendrier des activités 2016
- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration
- Questions diverses.

Rapport financier

Après lecture, par le président, du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice **deux mil quinze**, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. **Actif en augmentation de : 1247,89 euros**

Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Rapport moral et d'activités

Le Président commente les diverses actions qu'il a menées avec son comité au cours de l'année écoulée.

- Effectifs : 110 adhérents en **augmentation de 11**
- Quatre réunions du conseil d'administration dans l'année.
- Neuf réunions : Mairie de Mandeuure, URV, FFRP.
- Moments de convivialités : Soirée galettes 62 personnes, repas friture 22 participants, journée brochettes 49 participants, repas fin d'année 60 personnes, AG & diaporama 76 personnes.
- Sentiers et matériels :
 - René VIGEZZI fait un compte rendu des travaux faits en cours d'année soit environ 200 heures de travail

Monsieur GOMEZ présente un état des randonnées faites dans l'année :

- vingt deux randonnées à la journée, participation 521 personnes avec un mini de 11 personnes et un maxi de 37 personnes.
- Trente randonnées en demi-journée, participation de 805 personnes avec un mini de 11 personnes et un maxi de 35 personnes.
- Trois randonnées avec repas au restaurant
- Une marches de nuit participation de 20 personnes
- Marche populaire participation 629 personnes.
- Semaine en Corse 49 personnes

Ces actions sont adoptées à l'unanimité.

Actualisation des Statuts du club :

Adresse siège social :

Ancienne, 25150 BOURGUIGNON, 23, rue de l'église.

Nouvelle, 25350 MANDEURE, Mairie, 34 rue de la Libération

Affiliation :

Ajouter affiliation à la Fédération Française de Randonnée Pédestre n° G09760

Suppression de du vice président dans la partie émargement.

Cotisations 2016

Le montant de la cotisation pour l'année 2016 est proposé par le Conseil d'Administration à **12 euros** par personnes quel que soit le type de randonnées effectuées. Sans changement

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mise en place du calendrier des manifestations pour l'année 2016 :

- La soirée galettes est prévue le 23 janvier au Majestic à 19h00.
- Un week-end est retenu dans le Jura du 7 au 9 mai.
- Deux demi-journées marches avec repas à midi (ferme auberge et restaurant en fin d'année) sont programmées.
- La marche populaire est maintenue et programmée au 2 octobre.
- Les randonnées à la journée du dimanche, du jeudi et demi randonnée du jeudi sont maintenues.
 - Dimanche : 23 journées
 - Jeudi : 11 journées
 - Jeudi : 27 demi-journées
 - Nuit : 1 soirée
- Une semaine au Mercantour est retenue du 10 au 17 septembre
- L'assemblée générale et la soirée diapo se dérouleront le même jour l'une après l'autre, la date sera confirmée ultérieurement en fonction des disponibilités des salles.

A noter :

- **33 volontaires** se sont proposés pour encadrer et conduire ces **62 randonnées programmées**.
- Proposition de marches stable par rapport à 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Renouvellement du comité

Après rappel par Monsieur le Président du renouvellement du conseil d'administration et prenant acte de la candidature de M Eric MOYLEN

Sont déclarés régulièrement élus :

Madame Marie Odile GULLAUD (administrateur sortant)
Madame Françoise GOMEZ (administrateur sortant)
Monsieur Maurice PAGNOT (administrateur sortant)
Monsieur René VIGEZZI (administrateur sortant)
Monsieur Éric MOYLEN

Le comité d'administration sera composé de quatorze membres (6 femmes, 8 hommes).

Orientations pour 2016

Le Président suite aux diverses réunions avec la fédération et les clubs voisins évoque quelques pistes qu'il faudra étudier et soumettre au Conseil d'administration au cours de l'année 2016.

Achat d'un logiciel spécifique pour le trésorier
Achat d'une sono.
Achat d'une perceuse pour l'équipe « sentiers »
Favoriser les stages animateurs bénévoles avec la FFRP.
Proposer des sorties « marche nordique »
Proposer des balades « allégées » pour les personnes le désirant
Actualiser notre règlement intérieur.

Questions diverses :

Un adhérent souhaite avoir des infos sur les compétences de l'animateur de randonnée :

Aucun texte de loi n'oblige une personne encadrant bénévolement des randonneurs dans le cadre de l'activité traditionnelle de son association, à posséder un diplôme. **Toutefois, en termes de responsabilité, toute association, en la personne de son Président, se doit de répondre à une obligation de moyens à l'égard de ses adhérents.** Le Président est responsable des initiatives et compétences de ses animateurs. Les qualifications et diplômes fédéraux d'encadrement attestent, pour leurs titulaires, de la possession de compétences bénévoles de niveau professionnel et constituent, pour lui, la meilleure garantie de la compétence de ses animateurs.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 00

Le Président
Claude BOUHELIER

Le secrétaire de séance
Julio GOMEZ

